

AYERBE



GROUPE ÉLECTROGÈNE INVERTER

AY-6000 INVERT E

Ref. 5430425

MANUEL D'INSTRUCTIONS

Remarque : veuillez lire les instructions avant d'utiliser ce produit.

INTRODUCTION

Ce manuel contient les informations nécessaires pour installer, utiliser et entretenir en toute sécurité le groupe électrogène inverter AYERBE AY-6000 INVERT E (réf. 5430425). L'appareil associe un moteur à essence quatre temps à un alternateur inverter à aimants permanents qui fournit un courant alternatif monophasé de 230 V ~ 50 Hz à onde sinusoïdale pure, adapté aux équipements électroniques sensibles, ainsi qu'une sortie de 12 V en courant continu et un port USB de 5 V. Il est logé dans un capot insonorisé équipé de roues et d'une poignée télescopique, et dispose d'un afficheur numérique multifonction, d'un démarrage électrique par bouton-poussoir, d'un démarrage à distance par les télécommandes sans fil fournies et d'un lanceur à rappel ; il peut être couplé en parallèle avec un second groupe identique.

Conservation du manuel

Conservez ce manuel pendant toute la durée de vie du groupe et gardez-le à la disposition du personnel appelé à l'utiliser. En cas de cession ou de revente de l'appareil, remettez-le accompagné de ce manuel et des deux télécommandes.

Utilisation prévue

Le groupe est destiné à fournir provisoirement de l'énergie électrique à des outils, des équipements de chantier, des éclairages et des appareils domestiques ou de loisirs, à l'extérieur et dans des lieux bien ventilés, dans les limites de puissance indiquées dans les caractéristiques techniques.

Sont notamment considérés comme une utilisation incorrecte :

- 1) Faire fonctionner le groupe à l'intérieur, dans un garage, une cave, une tente, un véhicule ou tout autre espace fermé ou mal ventilé.
- 2) Raccorder le groupe à l'installation électrique d'un bâtiment sans un dispositif de commutation empêchant le couplage avec le réseau public.
- 3) Alimenter des appareils triphasés, en 60 Hz ou dont la puissance totale dépasse la puissance nominale du groupe.
- 4) Alimenter des appareils médicaux ou de maintien des fonctions vitales.
- 5) L'utiliser sous la pluie ou la neige, en atmosphère explosive ou à proximité de matériaux inflammables.
- 6) Le coupler en parallèle avec des groupes d'un autre modèle ou avec des câbles non fournis par AYERBE.
- 7) Démarrer le groupe avec la télécommande sans avoir vérifié au préalable qu'il est installé conformément à ce manuel.
- 8) Modifier le régulateur de vitesse, le système d'échappement ou l'installation électrique, ou remplacer des composants par des pièces non d'origine.

Identification du produit

La plaque signalétique, située sur le côté du capot (FIG. 1, n° 5), indique le modèle, la tension, la fréquence et la puissance. Le numéro de série figure sur l'étiquette située à l'arrière (FIG. 2, n° 13). Pour toute demande d'information ou de pièces détachées, indiquez toujours le modèle, la référence AYERBE et le numéro de série de l'appareil.

Transport et déballage

À la réception, vérifiez que l'emballage est intact et que la livraison est complète : groupe électrogène, deux télécommandes et accessoires (FIG. 5 et FIG. 6). Le groupe pèse 56 kg : sortez-le du carton à deux personnes, en le tenant par la poignée de transport et par la base. Il est livré sans huile dans le moteur et avec le connecteur de la batterie débranché ; avant le premier démarrage, suivez le chapitre MONTAGE ET MISE EN SERVICE. Les matériaux d'emballage doivent être déposés dans les conteneurs de tri sélectif et tenus hors de portée des enfants.

Pièces détachées et modifications

Utilisez exclusivement des pièces détachées d'origine AYERBE. Toute modification du groupe ou de ses composants annule la garantie et la déclaration « CE » de conformité, et transfère la responsabilité des conséquences à son auteur.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Caractéristique	AY-6000 INVERT E
Groupe électrogène	
Référence AYERBE	5430425
Type d'appareil	Groupe électrogène inverter à essence, avec capot insonorisé
Puissance maximale	6 000 W (service S2, 5 min)
Puissance nominale	5.500 W
Intensité nominale	23,9 A
Facteur de puissance	$\cos \varphi = 1$
Tension / fréquence	230 V ~ 50 Hz, monophasé, onde sinusoïdale pure
Taux de distorsion harmonique (THD)	< 3 %
Prises de courant alternatif	1 prise schuko de 230 V — 16 A et 1 prise CEE de 230 V — 32 A, avec couvercle IP44
Protection de la sortie CA	Disjoncteur thermique
Sortie de courant continu	12 V, avec disjoncteur thermique de 9 A
Port USB	5 V
Autres connexions	Bornes de couplage en parallèle, prise ATS et borne de mise à la terre
Afficheur numérique	Tension, puissance, niveau de carburant, fréquence et heures de fonctionnement
Système de démarrage	Électrique par bouton-poussoir, à distance par télécommande sans fil et manuel par lanceur à rappel
Télécommandes	2, sans fil, à deux boutons (démarrage et arrêt), fournies
Batterie de démarrage	12 V — 5 Ah, au plomb-acide étanche
Capacité du réservoir	13,5 l
Autonomie à 75 % de charge	7 heures
Autonomie estimée à 50 % de charge	≈ 9 h 30 min
Autonomie estimée à 25 % de charge	≈ 13 heures
Niveau sonore	89 dB(A) LWA · 64 dB(A) LpA à 7 m
Température ambiante maximale de travail	40 °C
Moteur	
Fabricant	KIOTSU
Type	Monocylindre quatre temps, OHV
Cylindrée	322 cm ³
Refroidissement / admission	Par air / atmosphérique
Carburant	Essence sans plomb 95
Consommation à 75 % de charge	1,8 l/h
Huile moteur	SAE 10W-40 — API SJ ou supérieure
Capacité d'huile	0,80 l
Protection contre le manque d'huile	Arrêt automatique du moteur

Caractéristique	AY-6000 INVERT E
Bougie	NGK BPR7ES ou équivalente — écartement 0,7–0,8 mm
Jeu aux soupapes à froid (admission et échappement)	0,10–0,15 mm
Alternateur	
Type / excitation	Inverter / aimants permanents
Classe d’isolation	H
Indice de protection	IP 23M
Tolérance de tension	± 1 %
Revêtement	Imprégné sous vide
Dimensions et poids	
Dimensions (L x l x H)	638 x 545 x 502 mm
Poids	56 kg

AYERBE se réserve le droit de modifier les caractéristiques de ses produits sans préavis.

DESCRIPTION DE L’APPAREIL

Le groupe se compose d’un moteur à essence quatre temps refroidi par air et d’un alternateur inverter, logés dans un capot insonorisé en plastique. Le tableau de commande regroupe les commandes de démarrage, l’afficheur numérique, les protections, les prises de courant et les connexions auxiliaires. Pour ses déplacements, il dispose d’une poignée de transport, d’une poignée télescopique et de deux roues.



FIG. 1 — Composants principaux



FIG. 2 — Face arrière

N°	Composant	N°	Composant
1	Poignée télescopique	8	Pieds d'appui
2	Bouchon du réservoir de carburant	9	Poignée de transport
3	Tableau de commande (FIG. 3)	10	Sortie d'échappement avec pare-étincelles
4	Poignée du lanceur à rappel	11	Étiquette de danger monoxyde de carbone
5	Plaque signalétique	12	Étiquette surfaces chaudes
6	Roues	13	Étiquette du numéro de série
7	Grille de ventilation		

Sur les côtés du capot se trouvent le capot de maintenance, qui donne accès à la batterie, à la bougie, au filtre à air et à l'orifice de remplissage d'huile avec sa jauge, ainsi que la trappe d'accès au bouchon de vidange d'huile.

Tableau de commande

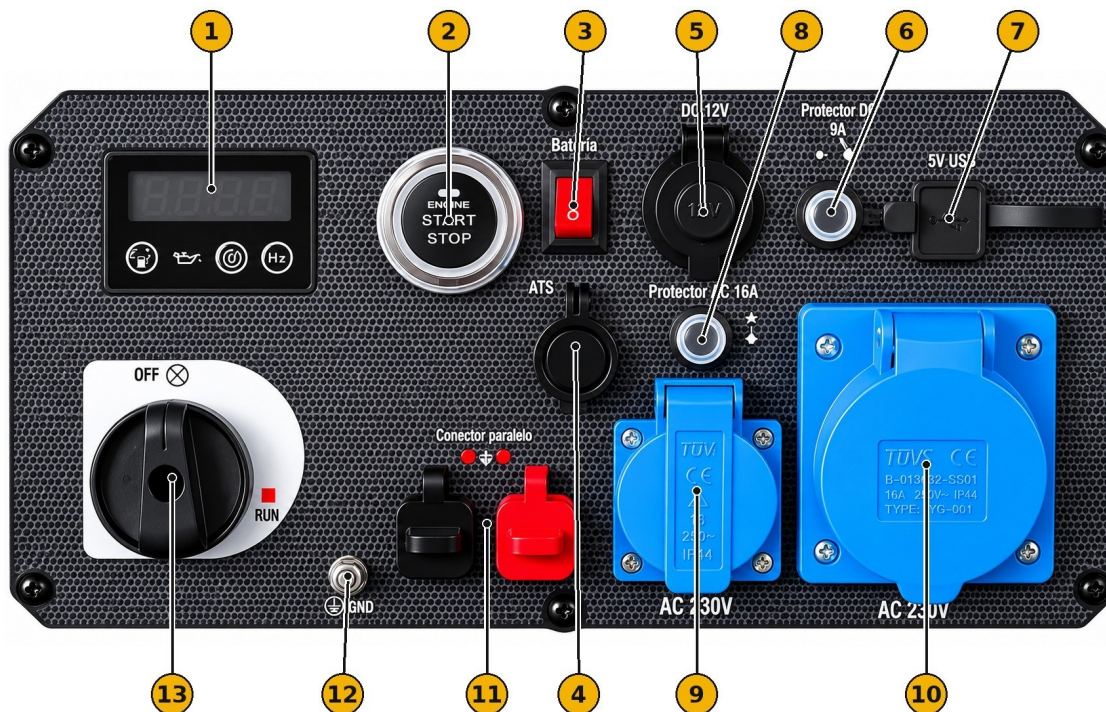


FIG. 3 — Tableau de commande

N°	Élément	Fonction
1	Afficheur numérique multifonction (FIG. 4)	Affiche les valeurs de fonctionnement et intègre les boutons et voyants de la FIG. 4
2	Bouton-poussoir ENGINE START / STOP	Démarrage et arrêt électriques du moteur (maintenir enfoncé). Son voyant sert à l'appairage des télécommandes
3	Interrupteur de la batterie (I / O)	Relie la batterie au circuit de démarrage et au récepteur des télécommandes
4	Prise ATS	Raccordement du coffret d'inverseur de source automatique AYERBE, avec couvercle de protection
5	Prise 12 V CC	Sortie de courant continu pour charger des batteries de 12 V, avec couvercle de protection
6	Disjoncteur CC (9 A)	Protège la sortie 12 V. Son bouton ressort en cas de déclenchement
7	Port USB 5 V	Charge d'appareils USB, avec couvercle de protection
8	Disjoncteur CA	Protège les prises 230 V. Son bouton ressort en cas de déclenchement
9	Prise schuko 230 V ~ 16 A	Sortie de courant alternatif, avec couvercle de protection IP44
10	Prise CEE 230 V ~ 32 A	Sortie de courant alternatif, avec couvercle de protection IP44
11	Bornes de couplage en parallèle	Raccordement du câble de couplage avec un second groupe identique
12	Borne de mise à la terre (GND)	Raccordement du châssis du groupe à la terre
13	Sélecteur du moteur (OFF / RUN)	OFF : moteur arrêté et arrivée de carburant fermée. RUN : position de démarrage et de fonctionnement

Afficheur numérique

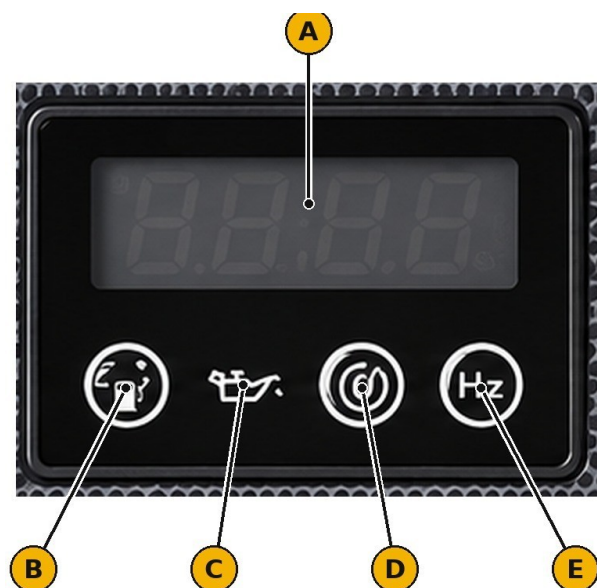


FIG. 4 — Afficheur numérique et boutons de commande

Lettre	Élément	Fonction
A	Écran	Affiche la valeur choisie avec le bouton de sélection (E)
B	Bouton de ralenti automatique (ECO)	Activé : le régime du moteur s'adapte à la charge. Désactivé : régime maximal
C	Voyant de manque d'huile	S'allume en rouge lorsque le moteur s'arrête par manque d'huile
D	Bouton de réarmement de surcharge avec voyant	Vert : fonctionnement normal. Clignotant ou rouge : surcharge ; à la charge maximale, les sorties CA sont coupées. Appuyez pour les rétablir sans arrêter le moteur
E	Bouton de sélection	Change la valeur affichée : tension, puissance, niveau de carburant, fréquence ou heures de fonctionnement

Accessoires fournis



FIG. 5 — Accessoires fournis

N°	Accessoire	N°	Accessoire
1	Câble de charge de batteries 12 V avec pinces	5	Clé à bougie
2	Fiche schuko 230 V	6	Tube de remplissage d'huile
3	Fiche CEE 230 V — 32 A	7	Télécommandes, 2 unités (FIG. 6)
4	Tournevis		

Télécommandes

Le groupe est livré avec deux télécommandes sans fil, déjà appairées, qui permettent de démarrer et d'arrêter le moteur sans s'approcher du tableau de commande. Les télécommandes n'agissent que sur le moteur : le branchement et le débranchement des appareils doivent toujours se faire sur le groupe lui-même.



FIG. 6 — Télécommandes

Lettre	Élément	Fonction
A	Bouton ON (cadenas ouvert)	Démarré le moteur
B	Bouton OFF (cadenas fermé)	Arrête le moteur
C	Voyant de transmission	S'allume à l'appui sur l'un des boutons
D	Étiquette d'identification (ID)	Code de la télécommande. Notez-le avec le numéro de série du groupe

CONSIGNES DE SÉCURITÉ

Lisez intégralement ce chapitre avant d'utiliser le groupe. Le non-respect de ces consignes peut entraîner des intoxications, des chocs électriques, des incendies, des brûlures ou des blessures graves.

Avertissement	Signification
DANGER	Situation de danger imminent qui, si elle n'est pas évitée, entraîne des blessures graves ou mortelles.
AVERTISSEMENT	Situation dangereuse qui, si elle n'est pas évitée, peut entraîner des blessures graves.
ATTENTION	Situation dangereuse qui, si elle n'est pas évitée, peut entraîner des blessures légères ou des dommages matériels.
REMARQUE	Information utile pour une utilisation correcte de l'appareil.

DANGER — Monoxyde de carbone

- 1) Les gaz d'échappement contiennent du monoxyde de carbone, un gaz toxique, incolore et inodore qui peut tuer en quelques minutes. En cas de vertiges, de nausées, de maux de tête ou de faiblesse, sortez immédiatement à l'air libre et demandez une assistance médicale (112).
- 2) Utilisez le groupe uniquement à l'extérieur, jamais dans une habitation, un garage, une cave, un abri, une tente, un véhicule ou une caravane, même si les portes et fenêtres sont ouvertes.
- 3) Orientez la sortie d'échappement (FIG. 2, n° 10) à l'écart des portes, fenêtres, prises d'air et lieux où se trouvent des personnes, et placez le groupe sous le vent.
- 4) Avant de démarrer le groupe avec la télécommande, assurez-vous qu'il est installé à l'air libre, conformément au paragraphe « Emplacement du groupe », et que personne ne se trouve près de la sortie d'échappement. Ne le démarrez pas à distance s'il a pu être déplacé dans un lieu fermé.
- 5) Ne modifiez pas le système d'échappement.

DANGER — Risque électrique

- 1) Le groupe produit une tension dangereuse. Ne touchez pas les câbles dénudés, les fiches ou les prises endommagées, et ne manipulez pas le groupe ni les appareils avec les mains mouillées ou sur un sol détrempé.
- 2) N'utilisez pas le groupe sous la pluie ou la neige, ni près de piscines ou d'arroseurs.
- 3) Utilisez des rallonges en parfait état, de section adaptée à la puissance et à la longueur, et prévues pour l'extérieur.
- 4) Ne raccordez pas le groupe à l'installation électrique d'un bâtiment, sauf par l'intermédiaire d'un inverseur installé par un électricien qualifié conformément à la réglementation en vigueur. Un retour de tension vers le réseau peut électrocuter les agents du distributeur d'électricité.
- 5) Lorsque le groupe alimente plusieurs appareils sur un chantier ou une installation provisoire, utilisez un coffret équipé d'une protection différentielle et réalisez la mise à la terre conformément à la réglementation en vigueur.
- 6) Ne branchez ni ne débranchez le câble de couplage lorsque l'un des groupes est en marche.

DANGER — Incendie et explosion

- 1) L'essence et ses vapeurs sont extrêmement inflammables. Faites le plein moteur arrêté et froid (attendez au moins deux minutes), à l'air libre et sans fumer, à l'écart des étincelles, des flammes et des sources de chaleur.
- 2) Ne remplissez pas excessivement le réservoir. Essuyez immédiatement tout débordement et attendez que l'essence s'évapore avant de démarrer.
- 3) Ne transportez ni ne stockez le groupe avec de l'essence dans le réservoir à proximité de flammes, de poêles, de chauffe-eau ou d'appareils électriques susceptibles d'enflammer les vapeurs.
- 4) Maintenez le groupe à plus de 1,5 m des bâtiments, de la végétation sèche et de tout matériau combustible. Gardez toujours un extincteur à portée de main.
- 5) Ne faites pas fonctionner le groupe sans pare-étincelles ou avec un pare-étincelles endommagé.

AVERTISSEMENT — Surfaces chaudes, pièces en mouvement et démarrage à distance

- 1) Le silencieux et le moteur atteignent des températures très élevées pendant le fonctionnement et quelque temps après l'arrêt. Ne les touchez pas et laissez refroidir le groupe avant de le ranger ou de l'entretenir.
- 2) Ne faites pas fonctionner le groupe avec le capot de maintenance ouvert ou sans ses protections. Tenez les mains, les cheveux, les vêtements amples et les bijoux à l'écart des pièces mobiles.
- 3) Tirez sur le lanceur à rappel d'une main ferme : le retour brusque du cordon peut blesser la main ou le bras. Avant de démarrer, débranchez tous les appareils.

- 4) Lorsque l'interrupteur de la batterie est sur I et le sélecteur sur RUN, le moteur peut démarrer à tout moment depuis une télécommande. Placez le sélecteur sur OFF et l'interrupteur de la batterie sur O avant de faire le plein, de transporter, de nettoyer ou d'effectuer toute opération d'entretien, ainsi que chaque fois que le groupe n'est pas utilisé.
- 5) Rangez les télécommandes hors de portée des enfants et des personnes non autorisées, et ne les portez pas dans une poche où leurs boutons pourraient être actionnés accidentellement.
- 6) Lorsque vous travaillez avec deux groupes en parallèle, espacez-les d'au moins 50 cm : la chaleur de l'échappement de l'un peut déformer le capot de l'autre.

ATTENTION — Utilisation et conservation du groupe

- 1) Ne dépassez pas la puissance nominale du groupe ni l'intensité des prises. Une surcharge peut endommager le groupe et les appareils raccordés.
- 2) Installez le groupe sur une surface ferme, plane et horizontale, et ne l'inclinez pas pendant le fonctionnement afin d'éviter les fuites d'huile ou de carburant.
- 3) N'obstruez pas les grilles de ventilation ni l'échappement, et n'y introduisez aucun objet. N'exposez pas le groupe à la poussière, à l'humidité ou à des vapeurs corrosives.
- 4) Arrêtez immédiatement le groupe s'il perd la sortie électrique, produit des étincelles, de la fumée ou des flammes, ou vibre anormalement.
- 5) Ne modifiez pas le régulateur de vitesse réglé en usine : le groupe fournit la tension et la fréquence correctes à son régime de régulation.
- 6) Ne projetez pas d'eau sous pression sur le groupe.

REMARQUE — Personnel et environnement

- 1) Le groupe doit être utilisé par des adultes connaissant le contenu de ce manuel.
- 2) Tenez les enfants, les personnes étrangères au travail et les animaux à l'écart du groupe en fonctionnement.

MONTAGE ET MISE EN SERVICE

Déballage

- 1) Placez le carton sur une surface ferme et plane et ouvrez-le complètement.
- 2) Retirez les accessoires, les télécommandes et le matériel de protection, et vérifiez que la livraison est complète (FIG. 5).
- 3) Sortez le groupe du carton à deux personnes, en le tenant par la poignée de transport (FIG. 2, n° 9) et par la base.

Branchement de la batterie

La batterie est livrée installée, avec son câble terminé par un connecteur rapide en deux parties, livré débranché et maintenu par un collier.

- 1) Desserrez le bouton du capot de maintenance et retirez le capot.
- 2) Coupez le collier qui maintient le connecteur de la batterie.
- 3) Emboîtez fermement les deux parties du connecteur rapide jusqu'à ce qu'elles soient parfaitement engagées.
- 4) Remettez le capot de maintenance en place et serrez le bouton.

REMARQUE : La batterie alimente également le récepteur des télécommandes : si elle n'est pas branchée et chargée, ni le démarrage électrique ni le démarrage à distance ne fonctionnent.

Remplissage d'huile

ATTENTION : Le groupe est livré sans huile. Démarrer le moteur sans huile l'endommage de façon irréversible et annule la garantie.

- 1) Placez le groupe sur une surface plane et horizontale.
- 2) Desserrez le bouton et retirez le capot de maintenance.
- 3) Nettoyez les abords de l'orifice de remplissage et retirez le bouchon de remplissage avec jauge.
- 4) À l'aide du tube de remplissage, versez lentement de l'huile SAE 10W-40 de catégorie API SJ ou supérieure, jusqu'à 0,80 l au maximum.
- 5) Pour contrôler le niveau, essuyez la jauge, vissez-la complètement dans l'orifice, retirez-la et vérifiez que l'huile atteint le repère supérieur (H) sans le dépasser. Ne remplissez pas excessivement : un excès d'huile rend le démarrage difficile.
- 6) Revissez le bouchon avec jauge et remettez le capot de maintenance en place.

REMARQUE : Le moteur est équipé d'un capteur qui l'arrête si le niveau d'huile descend sous le minimum. Considérez les 5 premières heures de fonctionnement comme période de rodage : travaillez en dessous de 50 % de la puissance nominale, variez la charge de temps en temps et vidangez l'huile à la fin du rodage. Par températures ambiantes très basses, il est possible d'utiliser de l'huile SAE 5W-30.

Remplissage de carburant

- 1) Arrêtez le moteur, placez le sélecteur sur OFF et l'interrupteur de la batterie sur O, et laissez refroidir le groupe. Faites le plein à l'air libre, dans un endroit bien ventilé.
- 2) Nettoyez les abords du bouchon du réservoir (FIG. 1, n° 2) et retirez-le lentement pour libérer la pression.
- 3) Remplissez d'essence sans plomb 95, propre et fraîche, contenant au maximum 10 % d'éthanol (E5 ou E10). N'utilisez ni E15 ni E85, et ne mélangez pas d'huile à l'essence.
- 4) Ne dépassez pas l'indicateur rouge de niveau maximal situé dans la goulotte de remplissage, afin de permettre la dilatation du carburant.
- 5) Refermez fermement le bouchon et essuyez tout débordement.

REMARQUE : L'essence se dégrade avec le temps. N'utilisez pas de carburant stocké depuis plus de 30 jours sans stabilisant et suivez le paragraphe « Stockage » si le groupe doit rester longtemps à l'arrêt. N'ajoutez pas de produits nettoyants pour moteur ou carburateur dans le réservoir.

Appairage des télécommandes

Les télécommandes sont livrées appairées avec le groupe. Il n'est nécessaire de répéter l'appairage que si une télécommande ne répond plus ou si elle est remplacée. Effectuez l'opération avec la télécommande à appairer :

- 1) Moteur arrêté et interrupteur de la batterie sur I (FIG. 3, n° 3), tournez le sélecteur du moteur (n° 13) sur RUN.
- 2) Maintenez le bouton-poussoir ENGINE START / STOP (n° 2) enfoncé pendant 3 à 5 secondes, jusqu'à ce que son voyant s'allume en rouge.
- 3) Maintenez enfoncé le bouton OFF de la télécommande (FIG. 6, B) : le voyant du bouton-poussoir clignote puis reste allumé.
- 4) Maintenez enfoncé le bouton ON de la télécommande (FIG. 6, A) : le voyant du bouton-poussoir clignote puis s'éteint.
- 5) Tournez le sélecteur du moteur sur OFF pour terminer l'appairage.

Mise à la terre

La borne de mise à la terre (FIG. 3, n° 12) est reliée au châssis du groupe. Lorsque l'installation l'exige, raccordez-la à un piquet de terre au moyen d'un conducteur en cuivre isolé vert-jaune d'une section d'au moins 4 mm². La mise à la terre des installations provisoires doit être réalisée par un électricien qualifié conformément à la réglementation en vigueur.

Transport avec la poignée télescopique

- 1) Arrêtez le moteur, laissez refroidir le groupe, placez le sélecteur sur OFF et l'interrupteur de la batterie sur O.
- 2) Dépliez la poignée télescopique (FIG. 1, n° 1), inclinez légèrement le groupe sur ses roues et déplacez-le.
- 3) Une fois terminé, repliez la poignée. Ne soulevez pas le groupe par la poignée télescopique : pour le lever, tenez-le à deux personnes par la poignée de transport et par la base.

UTILISATION

Emplacement du groupe

- 1) Installez le groupe à l'air libre, sur une surface ferme, plane et horizontale, à l'abri de la pluie et de la neige.
- 2) Laissez au moins 1,5 m libre de tous côtés, à l'écart des murs, des bâtiments et des matériaux combustibles, pour assurer le refroidissement et la sécurité.
- 3) Orientez la sortie d'échappement à l'écart des portes, fenêtres et prises d'air. Ne faites pas fonctionner le groupe à l'intérieur d'un véhicule ni dans la caisse d'une camionnette ou d'un camion.

Contrôles avant le démarrage

- 1) Vérifiez le niveau d'huile et de carburant, ainsi que le branchement de la batterie.
- 2) Vérifiez l'absence de fuites, de câbles lâches ou effilochés, de tuyaux de carburant fissurés, de pièces desserrées ou endommagées et d'accumulation de débris.
- 3) Débranchez tous les appareils des prises du groupe et désactivez le mode ECO (FIG. 4, B).
- 4) Vérifiez l'état des rallonges et des appareils à raccorder.

Démarrage électrique

- 1) Tournez le sélecteur du moteur sur la position RUN (FIG. 3, n° 13).
- 2) Placez l'interrupteur de la batterie sur I (n° 3).
- 3) Maintenez le bouton-poussoir ENGINE START / STOP (n° 2) enfoncé jusqu'au démarrage du moteur, pendant 3 secondes au maximum. Si le moteur ne démarre pas, relâchez-le et attendez au moins 10 secondes avant un nouvel essai.
- 4) Laissez tourner le moteur à vide pendant quelques minutes avant de brancher les appareils.

Démarrage à distance avec la télécommande

- 1) Préparez le groupe comme pour le démarrage électrique : emplacement correct, niveaux contrôlés et appareils débranchés.
- 2) Tournez le sélecteur du moteur sur RUN et placez l'interrupteur de la batterie sur I.
- 3) Maintenez enfoncé le bouton ON de la télécommande (FIG. 6, A) pendant environ 3 secondes. Le voyant de la télécommande (C) s'allume et le moteur démarre.
- 4) Si le moteur ne démarre pas, attendez au moins 10 secondes avant un nouvel essai.

- 5) Pour arrêter le moteur, maintenez enfoncé le bouton OFF de la télécommande (B) pendant environ 3 secondes.
- 6) En fin de journée, tournez le sélecteur sur OFF et placez l'interrupteur de la batterie sur O.

REMARQUE : La portée de la télécommande diminue en présence d'obstacles (murs, véhicules, structures métalliques) et lorsque la pile est usée. Si le groupe ne répond pas, rapprochez-vous ou vérifiez la pile de la télécommande. La télécommande ne branche ni ne débranche les appareils : avant de démarrer ou d'arrêter le moteur à distance, débranchez-les sur le groupe.

Démarrage manuel avec le lanceur à rappel

Si la batterie est déchargée, démarrez le groupe manuellement :

- 1) Tournez le sélecteur du moteur sur RUN.
- 2) Saisissez la poignée du lanceur (FIG. 1, n° 4), tirez lentement jusqu'à sentir une résistance, puis tirez d'un coup sec et rapide.
- 3) Accompagnez lentement la poignée jusqu'à sa position ; ne la lâchez pas brusquement.

REMARQUE : Si le moteur ne démarre pas après plusieurs essais, ou démarre puis s'arrête, vérifiez que le groupe est sur une surface plane et que le niveau d'huile est correct : le capteur d'huile empêche le fonctionnement lorsque le niveau est bas.

Branchement des appareils

- 1) Laissez le moteur se stabiliser quelques minutes après le démarrage.
- 2) Vérifiez que le voyant du bouton de réarmement (FIG. 4, D) est vert et que le disjoncteur CA (FIG. 3, n° 8) n'est pas déclenché.
- 3) Branchez les appareils monophasés 230 V ~ 50 Hz aux prises de courant (n° 9 et 10), un par un en commençant par le plus puissant, appareil éteint ; allumez-le ensuite et laissez le moteur se stabiliser entre chaque branchement.
- 4) Ne branchez pas d'appareils triphasés ou en 60 Hz. Ne dépassez pas au total la puissance nominale de 5 500 W ni l'intensité de chaque prise (16 A pour la schuko et 32 A pour la CEE). La puissance maximale de 6 000 W ne peut être utilisée que pendant 5 minutes au maximum (service S2), par exemple au démarrage de moteurs électriques.
- 5) Pendant la période de rodage (5 premières heures), ne branchez pas de charges élevées.

Gestion de la puissance

De nombreux appareils équipés d'un moteur électrique (compresseurs, pompes, réfrigérateurs, climatiseurs, scies) nécessitent au démarrage une puissance deux à trois fois supérieure à leur puissance de fonctionnement. Pour vérifier que le groupe est suffisant :

- 1) Additionnez la puissance de fonctionnement de tous les appareils qui fonctionneront simultanément. Le résultat ne doit pas dépasser 5 500 W.
- 2) Ajoutez à cette somme la différence entre la puissance de démarrage et la puissance de fonctionnement de l'appareil ayant la plus forte pointe de démarrage. Le résultat ne doit pas dépasser 6 000 W.
- 3) Si la plaque de l'appareil n'indique que l'intensité, calculez la puissance ainsi : watts = volts x ampères.

Afficheur numérique et mode ECO

Appuyez sur le bouton de sélection (FIG. 4, E) pour afficher successivement la tension, la puissance fournie, le niveau de carburant, la fréquence et les heures de fonctionnement cumulées.

Lorsque le mode ECO est activé (FIG. 4, B), le régime du moteur s'ajuste automatiquement à la charge raccordée, ce qui réduit la consommation et le bruit ; sans charge, le moteur passe au ralenti. Démarrez toujours le groupe avec le mode ECO désactivé et activez-le une fois le moteur stabilisé, le voyant du bouton de réarmement étant vert. Désactivez-le lorsque vous branchez des appareils à fortes pointes de démarrage, lorsque vous avez besoin de la puissance maximale et chaque fois que vous travaillez en parallèle.

Sortie 12 V CC — charge de batteries

La prise 12 V (FIG. 3, n° 5), protégée par son disjoncteur de 9 A (n° 6), permet de charger des batteries au plomb-acide de 12 V avec le câble fourni. Cette sortie n'est pas régulée : utilisez-la uniquement avec des batteries de 12 V.

- 1) Avant de raccorder le câble à une batterie montée sur un véhicule, débranchez le câble de masse de la borne négative (–) de la batterie.
- 2) Raccordez la pince rouge à la borne positive (+) et la pince noire à la borne négative (–) de la batterie.
- 3) Branchez le câble sur la prise 12 V du groupe et démarrez le moteur avec le mode ECO désactivé.
- 4) Une fois terminé, arrêtez le groupe, débranchez le câble de la prise et retirez d'abord la pince noire, puis la rouge.

ATTENTION : Les batteries au plomb-acide dégagent des gaz explosifs pendant la charge. Chargez-les dans un endroit ventilé, à l'écart des étincelles et des flammes, et protégez-vous les yeux et la peau. Ne démarrez pas le véhicule lorsque le câble de charge est branché.

Le port USB 5 V (n° 7) permet de charger des téléphones, des tablettes et d'autres appareils USB. Fermez son couvercle lorsqu'il n'est pas utilisé.

Voyants et protections

- 1) Manque d'huile (FIG. 4, C) : si le voyant rouge s'allume et que le moteur s'arrête, complétez le niveau d'huile avant de redémarrer. Si le niveau est correct et que le moteur s'arrête de nouveau, n'insistez pas et consultez le service technique AYERBE.
- 2) Surcharge (FIG. 4, D) : si le voyant clignote ou devient rouge, la charge dépasse la puissance nominale ; à la charge maximale, les sorties CA sont coupées. Débranchez les appareils, réduisez la charge et appuyez sur le bouton de réarmement pour rétablir la sortie sans arrêter le moteur.
- 3) Disjoncteurs CA et CC (FIG. 3, n° 8 et 6) : lorsqu'un disjoncteur se déclenche, son bouton ressort. Débranchez l'appareil, vérifiez la charge ainsi que l'état de l'appareil et du câble, attendez quelques minutes et appuyez sur le bouton pour le réarmer.

Couplage en parallèle

Les bornes de couplage (FIG. 3, n° 11) permettent de relier deux groupes pour additionner leur puissance. Utilisez exclusivement deux groupes AY-6000 INVERT E et le câble de couplage AYERBE, vendu séparément, et suivez également les instructions qui l'accompagnent.

- 1) Placez les deux groupes sur une surface ferme, plane et horizontale, à au moins 50 cm l'un de l'autre.
- 2) Les deux groupes étant arrêtés et sans appareils branchés, raccordez le câble de couplage aux bornes des deux groupes en respectant les couleurs.
- 3) Désactivez le mode ECO sur les deux groupes.
- 4) Démarrez l'un des groupes et attendez que le voyant du bouton de réarmement s'allume en vert. Démarrez ensuite le second groupe et attendez que son voyant s'allume en vert.
- 5) Branchez les appareils en commençant par le plus puissant, sans dépasser la puissance nominale totale des deux groupes ni l'intensité des prises et du câble de couplage.
- 6) Pour terminer, débranchez les appareils, arrêtez les deux groupes et retirez le câble de couplage. Pour travailler avec un seul groupe, le câble doit être retiré.

Prise ATS

La prise ATS (FIG. 3, n° 4) permet de raccorder le coffret d'inverseur de source automatique AYERBE, qui démarre et arrête le groupe en fonction de la disponibilité du réseau. Groupe arrêté, ouvrez le couvercle de la prise et branchez-y le câble du coffret, puis suivez les instructions fournies avec le coffret. Gardez le couvercle de la prise fermé lorsqu'elle n'est pas utilisée.

Arrêt du moteur

- 1) Éteignez et débranchez tous les appareils des prises.
- 2) Laissez tourner le moteur à vide pendant environ deux minutes pour stabiliser les températures.
- 3) Maintenez enfoncé le bouton-poussoir ENGINE START / STOP (FIG. 3, n° 2) ou le bouton OFF de la télécommande (FIG. 6, B) pendant environ 3 secondes, jusqu'à l'arrêt du moteur.
- 4) Tournez le sélecteur du moteur sur OFF (n° 13) et placez l'interrupteur de la batterie sur O (n° 3).

IMPORTANT : En cas d'urgence, tournez immédiatement le sélecteur du moteur sur OFF. Laissez toujours le sélecteur sur OFF et l'interrupteur de la batterie sur O lorsque le groupe n'est pas utilisé : vous éviterez ainsi tout démarrage involontaire depuis les télécommandes.

Fonctionnement en altitude

La puissance du moteur diminue d'environ 3,5 % tous les 300 m d'altitude en raison de la plus faible teneur en oxygène de l'air, ainsi que de 1 % tous les 6 °C de température ambiante au-dessus de 16 °C. Si vous prévoyez d'utiliser régulièrement le groupe au-dessus de 1 500 m, consultez le service technique AYERBE pour adapter le carburateur. Un groupe adapté à l'altitude ne doit pas être utilisé à une altitude inférieure, car le moteur pourrait être endommagé.

ENTRETIEN ET STOCKAGE

DANGER : Avant toute opération d'entretien, arrêtez le moteur, laissez refroidir le groupe, débranchez les appareils, tournez le sélecteur sur OFF, placez l'interrupteur de la batterie sur O et retirez l'antiparasite de la bougie afin d'éviter tout démarrage accidentel, y compris depuis les télécommandes.

AVERTISSEMENT : N'utilisez jamais un groupe endommagé ou en panne. Ne modifiez pas le régulateur de vitesse réglé en usine : cela peut endommager le groupe et les appareils et annule la garantie. Un entretien incorrect annule également la garantie.

Plan d'entretien

Respectez les intervalles du tableau, à la première échéance atteinte, et réduisez-les lorsque le groupe travaille avec des charges élevées, à des températures élevées ou dans des environnements poussiéreux.

Opération	Périodicité
Contrôler le niveau d'huile et inspecter visuellement le groupe	Avant chaque utilisation ou toutes les 8 heures
Nettoyer les abords des grilles de ventilation et de l'échappement	Avant chaque utilisation ou toutes les 8 heures
Vidanger l'huile (fin du rodage)	Après les 5 premières heures
Vidanger l'huile	Après 25 heures ou le premier mois
Vidanger l'huile	Toutes les 100 heures ou tous les 6 mois
Nettoyer le filtre à air	Toutes les 100 heures ou tous les 6 mois
Contrôler, nettoyer et régler la bougie	Toutes les 100 heures ou tous les 6 mois
Nettoyer le pare-étincelles	Toutes les 100 heures ou tous les 6 mois
Remplacer le filtre à air	Toutes les 200 heures ou tous les 12 mois
Remplacer la bougie	Toutes les 200 heures ou tous les 12 mois
Vérifier le fonctionnement des télécommandes et l'état de leurs piles	Tous les 12 mois
Contrôler et régler le jeu aux soupapes *	Toutes les 200 heures ou tous les 12 mois

* Opération réservée au service technique AYERBE ou à un atelier qualifié.

REMARQUE : Vidangez l'huile tous les mois lorsque le groupe travaille avec des charges élevées ou à des températures élevées, et nettoyez le filtre à air plus souvent dans les environnements sales ou poussiéreux.

Vidange de l'huile

Vidangez l'huile avec le moteur tiède, et non chaud, pour qu'elle s'écoule mieux.

- 1) Avec l'aide d'une autre personne, placez le groupe sur une surface surélevée et horizontale, comme un établi.
- 2) Dévissez le bouton de la trappe d'accès à l'huile et retirez la trappe du côté du capot.
- 3) Placez un récipient adapté sous le groupe, retirez le bouchon de vidange et laissez l'huile s'écouler complètement par le tube de vidange.
- 4) Remettez le bouchon de vidange en place et replacez le tube de vidange dans son logement.
- 5) Le groupe étant à l'horizontale, ajoutez 0,80 l d'huile SAE 10W-40 comme indiqué au paragraphe « Remplissage d'huile ».
- 6) Essuyez tout débordement et remettez la trappe d'accès à l'huile en place.
- 7) Remettez l'huile usagée à un collecteur agréé. Ne la déversez pas sur le sol ni dans les égouts.

ATTENTION : Évitez tout contact de la peau avec l'huile moteur et lavez-vous à l'eau et au savon après l'opération.

Filtre à air

- 1) Retirez le capot de maintenance.
- 2) Desserrez le bouton du couvercle du filtre à air et retirez le couvercle.
- 3) Retirez l'élément filtrant en mousse. S'il est sale, lavez-le à l'eau tiède savonneuse, rincez-le et laissez-le sécher complètement.
- 4) Imprégnez l'élément d'un peu d'huile moteur propre et essorez-le pour éliminer l'excédent. Remplacez-le s'il est endommagé ou ne peut pas être nettoyé correctement.
- 5) Remettez l'élément en place, montez le couvercle du filtre et remettez le capot de maintenance en place.

ATTENTION : Ne faites jamais fonctionner le moteur sans filtre à air : la poussière aspirée provoque une usure rapide du moteur.

Bougie

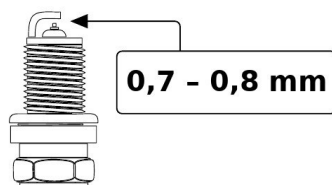


FIG. 7 — Écartement des électrodes de la bougie

- 1) Retirez le capot de maintenance et débranchez l'antiparasite de la bougie.
- 2) Nettoyez les abords de la base de la bougie et retirez-la avec la clé à bougie fournie.
- 3) Contrôlez la bougie : remplacez-la si l'isolant est fissuré ou ébréché. Nettoyez les dépôts sur les électrodes avec une brosse métallique.
- 4) Vérifiez que l'écartement des électrodes est de 0,7 à 0,8 mm (FIG. 7). Si nécessaire, réglez-le en pliant avec précaution l'électrode de masse. Le cas échéant, remplacez la bougie par une NGK BPR7ES ou équivalente.
- 5) Vissez la bougie à la main avec précaution. Serrez-la avec la clé d'un demi-tour si elle est neuve, ou de 1/8 à 1/4 de tour si elle est réutilisée, puis remettez l'antiparasite.
- 6) Remontez le capot de maintenance.

REMARQUE : Une bougie mal serrée chauffe excessivement et peut endommager le moteur.

Pare-étincelles

- 1) Laissez le moteur et le silencieux refroidir complètement.
- 2) Retirez les vis qui fixent la plaque de sortie d'échappement (FIG. 2, n° 10) et extrayez la grille du pare-étincelles.
- 3) Éliminez les dépôts de calamine de la grille avec une brosse métallique. Remplacez-la si elle est endommagée.
- 4) Remettez la grille en place dans le silencieux et fixez-la avec les vis.

ATTENTION : Un pare-étincelles obstrué réduit les performances du moteur.

Jeu aux soupapes

Un jeu aux soupapes correct est essentiel pour la durée de vie du moteur. Le contrôle et le réglage doivent être effectués moteur froid et sont réservés au service technique AYERBE ou à un atelier qualifié. Valeurs : 0,10 à 0,15 mm à l'admission et à l'échappement.

Nettoyage

- 1) Nettoyez les surfaces extérieures avec un chiffon humide. N'utilisez ni tuyau d'arrosage ni nettoyeur haute pression : l'eau peut contaminer le carburant ou pénétrer dans l'alternateur par les grilles de ventilation.
- 2) Éliminez la saleté et l'huile avec une brosse à poils souples.
- 3) Dégagez les grilles de ventilation à l'air comprimé basse pression (1,7 bar au maximum) et vérifiez qu'elles ne restent pas obstruées.
- 4) Nettoyez les télécommandes avec un chiffon sec. Ne les mouillez pas et ne les exposez pas aux chocs ni aux températures extrêmes.

Piles des télécommandes

Si le voyant d'une télécommande (FIG. 6, C) ne s'allume pas à l'appui sur un bouton ou si la portée diminue nettement, ouvrez le boîtier en retirant ses vis et remplacez la pile par une pile du même type, en respectant la polarité indiquée dans son logement. Déposez la pile usagée dans un point de collecte de piles.

Batterie du groupe

La batterie se recharge automatiquement lorsque le moteur tourne. Si le groupe est peu utilisé, démarrez-le régulièrement comme indiqué au paragraphe « Stockage ». Si la batterie ne peut pas démarrer le moteur, utilisez le lanceur à rappel.

Pour remplacer la batterie :

- 1) Sélecteur sur OFF et interrupteur de la batterie sur O, retirez le capot de maintenance.
- 2) Séparez les deux parties du connecteur rapide de la batterie.
- 3) Desserrez les écrous de la bride de fixation (clé de 10 mm), retirez la bride et extrayez la batterie.
- 4) Mettez en place une batterie neuve au plomb-acide étanche de 12 V — 5 Ah et de mêmes dimensions (113 x 70 x 88 mm), fixez-la avec la bride et ses écrous et emboîtez le connecteur rapide.
- 5) Remettez le capot de maintenance en place.

AVERTISSEMENT : La batterie contient de l'acide sulfurique, corrosif et toxique, et ses bornes contiennent du plomb. Portez des gants et des lunettes de protection, tenez la batterie hors de portée des enfants et lavez-vous les mains après l'avoir manipulée.

Stockage

Si le groupe doit rester à l'arrêt, faites-le fonctionner au moins 30 minutes tous les 30 jours. Si ce n'est pas possible, préparez-le en fonction de la durée de stockage prévue.

Stockage jusqu'à un an :

- 1) Remplissez le réservoir d'essence fraîche et ajoutez un stabilisant de carburant.
- 2) Faites fonctionner le groupe sans appareils pendant 10 à 15 minutes pour que le stabilisant circule dans tout le circuit.
- 3) Arrêtez le moteur et laissez-le refroidir au moins 30 minutes.
- 4) Retirez le capot de maintenance, placez un récipient adapté sous le tube de vidange du carburateur, desserrez la vis de vidange de la cuve et laissez s'écouler l'essence. Resserrez la vis et remettez le capot en place.

Stockage de plus d'un an :

- 1) Moteur froid, videz l'essence du réservoir à l'aide d'un siphon non conducteur, à l'air libre.
- 2) Démarrez le moteur et laissez-le tourner jusqu'à ce qu'il s'arrête faute de carburant, ou videz la cuve du carburateur comme indiqué ci-dessus.
- 3) Vidangez l'huile moteur.
- 4) Retirez la bougie, versez une cuillerée (5 à 10 cm³) d'huile moteur propre dans le cylindre et tirez lentement plusieurs fois sur le lanceur à rappel pour la répartir. Remettez la bougie en place.
- 5) Tirez lentement sur le lanceur jusqu'à sentir une résistance : les soupapes sont alors fermées, ce qui empêche l'humidité de pénétrer dans le cylindre.

Dans les deux cas, placez le sélecteur sur OFF et l'interrupteur de la batterie sur O, nettoyez le groupe et, une fois froid, rangez-le à l'horizontale dans un endroit propre, sec et ventilé, à l'abri du soleil, loin de toute source d'inflammation et hors des zones habitées. Rangez les télécommandes avec le manuel.

DÉPANNAGE

Panne	Cause probable	Solution
Le moteur ne démarre pas, démarre difficilement ou s'arrête	Sélecteur du moteur sur OFF	Tournez-le sur RUN
	Manque de carburant, ou carburant ancien ou contenant de l'eau	Faites le plein ; si le carburant est ancien ou contient de l'eau, videz le réservoir et le carburateur et remplissez d'essence fraîche
	Niveau d'huile bas (voyant rouge C)	Complétez le niveau et placez le groupe sur une surface plane
	Appareils branchés pendant le démarrage	Débranchez tous les appareils
	Filtre à air encrassé	Nettoyez ou remplacez le filtre
	Antiparasite de bougie débranché ou bougie défectueuse	Branchez l'antiparasite ; nettoyez ou remplacez la bougie
	Moteur noyé	Attendez 5 minutes et réessayez
	Pare-étincelles obstrué	Nettoyez ou remplacez la grille du pare-étincelles
	Filtre à carburant obstrué, soupapes ou compression défectueuses	Consultez le service technique AYERBE
Le démarrage électrique ne fonctionne pas	Interrupteur de la batterie sur O	Placez-le sur I
	Batterie déchargée ou connecteur rapide débranché	Rechargez-la ou emboîtez le connecteur ; utilisez le lanceur à rappel
Le groupe ne répond pas à la télécommande	Interrupteur de la batterie sur O ou sélecteur sur OFF	Placez l'interrupteur sur I et le sélecteur sur RUN
	Pile de la télécommande usée (le voyant C ne s'allume pas)	Remplacez la pile
	Télécommande hors de portée ou obstacles	Rapprochez-vous du groupe
	Télécommande non appairée	Appairez-la comme indiqué au paragraphe « Appairage des télécommandes »
	Batterie du groupe déchargée	Rechargez-la ; utilisez le lanceur à rappel
Le moteur tourne à vide mais cale lors du branchement des appareils	Groupe en surcharge	Réduisez la charge (voir « Gestion de la puissance »)
	Court-circuit dans un appareil	Débranchez l'appareil défectueux
	Mode ECO activé avec des appareils à fort démarrage	Désactivez le mode ECO
	Régime moteur trop bas ou défaut du circuit	Consultez le service technique AYERBE
Puissance insuffisante ou moteur instable	Charge excessive	Réduisez la charge
	Filtre à air encrassé ou pare-étincelles obstrué	Nettoyez ou remplacez l'élément
	Carburant en mauvais état	Videz le réservoir et le carburateur et remplissez d'essence fraîche
	Carburateur incorrecte ou filtre à carburant obstrué	Consultez le service technique AYERBE
Pas de tension aux prises 230 V	Disjoncteur CA déclenché	Réduisez la charge et réarmez le disjoncteur

Panne	Cause probable	Solution
	Surcharge (voyant D rouge)	Débranchez des appareils et appuyez sur le bouton de réarmement
	Appareil, fiche ou rallonge défectueux	Essayez un autre appareil ; contrôlez ou remplacez l'élément défectueux
	Panne interne	Consultez le service technique AYERBE
Pas de tension à la prise 12 V	Disjoncteur CC déclenché	Réarmez le disjoncteur
	Connexion lâche ou câble endommagé	Contrôlez les connexions et le câble
Un disjoncteur se déclenche à répétition	Surcharge	Réduisez la charge
	Câble ou appareil endommagé	Contrôlez le câblage et remplacez l'appareil défectueux

MISE AU REBUT

En fin de vie, le groupe ne doit pas être jeté avec les ordures ménagères. Avant la mise au rebut, videz le réservoir de carburant et l'huile moteur et remettez-les à un collecteur agréé.

La batterie du groupe et les piles des télécommandes doivent être retirées et déposées dans un point de collecte de batteries et de piles conformément au Règlement (UE) 2023/1542. Les composants électriques et électroniques (alternateur inverter, tableau de commande, afficheur, récepteur et télécommandes, câblage) doivent être remis à une déchetterie ou à un collecteur agréé, conformément à la Directive 2012/19/UE et à la réglementation nationale applicable. Les pièces métalliques et plastiques peuvent être remises au recyclage.

REMARQUE : L'élimination incorrecte des huiles, des carburants, des batteries, des piles et des déchets d'équipements électriques et électroniques est sanctionnée par la réglementation en vigueur.

VUE ÉCLATÉE

Les figures suivantes présentent la vue éclatée du groupe par ensembles. Pour commander une pièce détachée, indiquez le modèle, la référence AYERBE (5430425), le numéro de série du groupe, la lettre de l'ensemble, le numéro de repère et le code de la pièce.

Les repères portant le même code dans plusieurs ensembles correspondent à la même pièce. Les repères signalés « Non fourni séparément » ne peuvent être obtenus qu'avec l'ensemble complet.

E-01 — Culasse

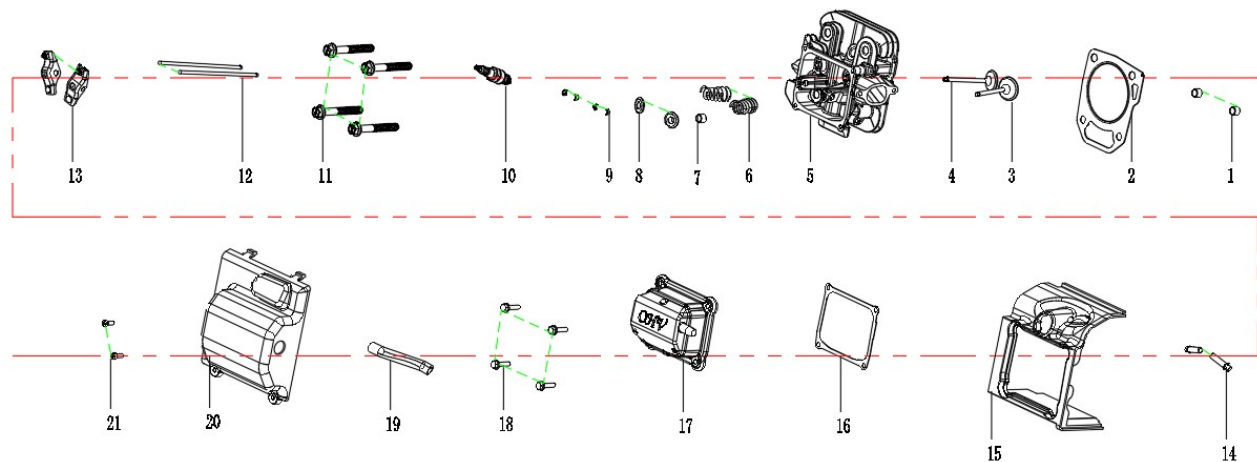


FIG. 8 — Vue éclatée: culasse

Rep.	Code	Désignation	Qté
1	34006-00080-00	Goupille de centrage	2
2	33048-00510-00	Joint de culasse	1
3	34013-00124-00	Soupape d'admission	1
4	34013-00125-00	Soupape d'échappement	1
5	20023-00092-01	Culasse complète	1
6	34015-00111-00	Ressort de soupape	2
7	34018-00005-00	Joint de queue de soupape d'admission	1
8-9	34016-00161-00	Coupelle de ressort de soupape	2
10	20027-00011-00	Bougie	1
11	30101-00506-00	Vis à tête hexagonale à embase	4
12	34020-00041-00	Tige de culbuteur	2
13	34019-00054-00	Culbuteur complet	2
14	30134-00026-00	Axe de culbuteur	2
15	34021-00329-00	Déflexeur d'air de culasse	1
16	33048-00511-00	Joint de couvre-culasse	1
17	20021-00074-00	Couvre-culasse complet	1
18	30101-00408-00	Vis à tête hexagonale à embase	4
19	34023-00266-00	Tuyau de reniflard du carter	1
20	34021-00281-00	Déflexeur d'air du couvre-culasse	1
21	30117-00057-00	Vis autotaraudeuse à tête bombée cruciforme	2

E-02 — Carter

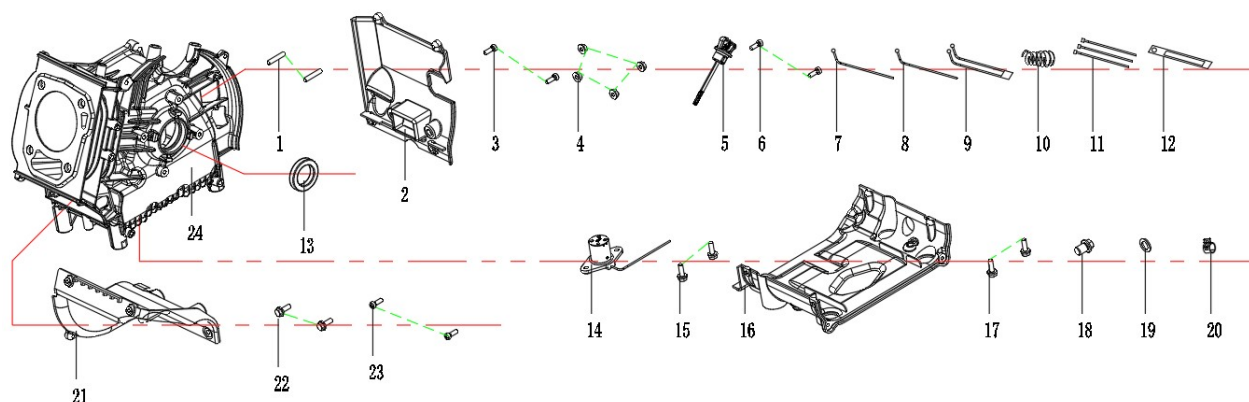


FIG. 9 — Vue éclatée: carter

Rep.	Code	Désignation	Qté
1	30110-00190-00	Goujon	2
2	34021-00331-00	Déflexeur d'air latéral du carter	1
3	30117-00057-00	Vis autotaraudeuse à tête bombée cruciforme	2
4	30125-00002-00	Écrou hexagonal à embase	4
5	20026-00067-00	Jauge d'huile	1
6	30117-00057-00	Vis autotaraudeuse à tête bombée cruciforme	2
7	20196-02980-01	Câble de batterie avec connecteur rapide	1
8	20196-03232-00	Câble de mise à la masse	1
9	20196-02980-01	Faisceau de câbles de la batterie	1

Rep.	Code	Désignation	Qté
10	40052-00001-00	Gaine annelée	0,08 m
11	60008-00023-00	Collier de câblage en nylon	3
12	34024-00004-00	Serre-câble métallique	1
13	34007-00028-00	Bague d'étanchéité	1
14	33247-00036-00	Capteur de niveau d'huile	1
15	30101-00400-00	Vis à tête hexagonale à embase	2
16	34021-00283-00	Défecteur d'air inférieur du carter	1
17	30101-00662-00	Vis à tête hexagonale à embase	2
18	34023-00783-00	Tuyau de vidange d'huile	1
19	30136-00080-00	Rondelle en aluminium	1
20	34024-00060-00	Collier	1
21	34021-00280-00	Défecteur d'air inférieur de culasse	1
22	30101-00662-00	Vis à tête hexagonale à embase	2
23	30117-00057-00	Vis autotaraudeuse à tête bombée cruciforme	2
24	34011-00524-03	Carter	1

E-03 — Vilebrequin, arbre à cames et couvercle de carter

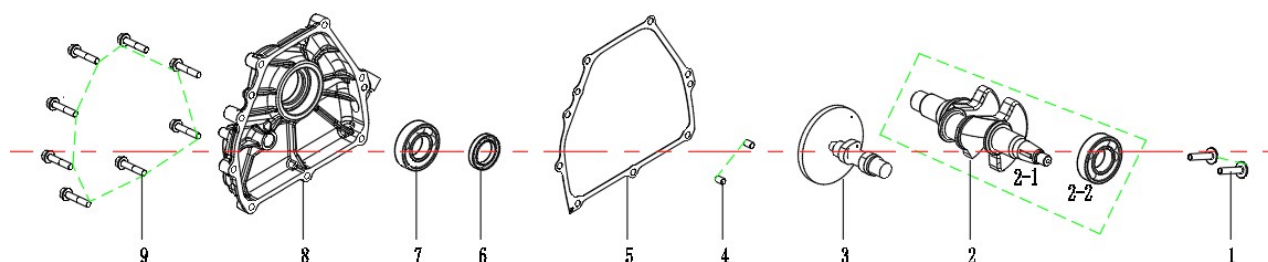


FIG. 10 — Vue éclatée: vilebrequin, arbre à cames et couvercle de carter

Rep.	Code	Désignation	Qté
1	34008-00020-00	Poussoir de soupape	2
2	20011-00311-01	Vilebrequin complet avec roulement	1
2-1	20011-00311-00	Vilebrequin	1
2-2	30141-00121-00	Roulement rigide à billes (emmanché sur le vilebrequin)	1
3	20012-00087-00	Arbre à cames complet	1
4	34006-00001-00	Goupille de centrage	2
5	33048-00866-01	Joint du couvercle de carter	1
6	34007-00028-00	Bague d'étanchéité	1
7	30141-00121-00	Roulement rigide à billes	1
8	33129-00103-03	Couvercle de carter	1
9	30101-00370-00	Vis à tête hexagonale à embase	8

E-04 — Piston et bielle

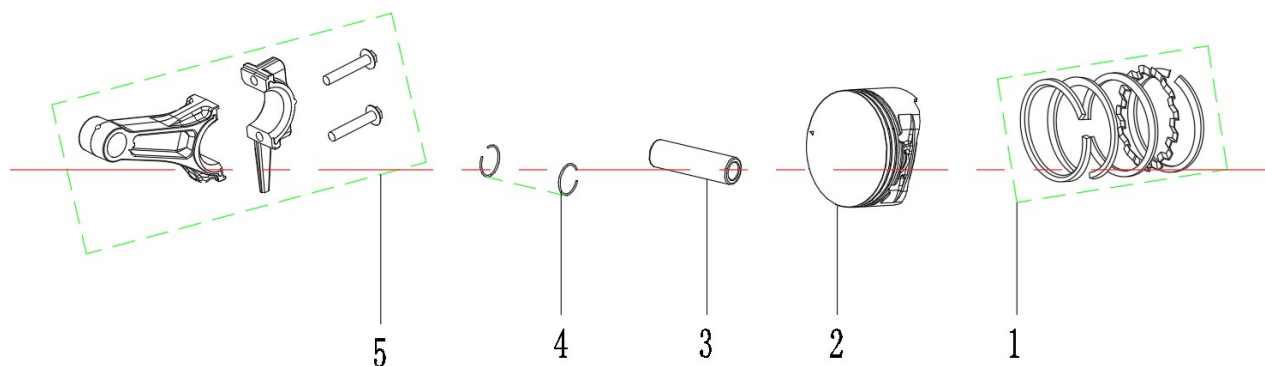


FIG. 11 — Vue éclatée: piston et bielle

Rep.	Code	Désignation	Qté
1	20084-00063-00	Jeu de segments	1
2	34004-00035-00	Piston	1
3	34006-00319-00	Axe de piston	1
4	30150-00048-00	Circlip d'axe de piston	2
5	20008-00058-01	Bielle complète	1

E-05 — Silencieux et ventilateur arrière

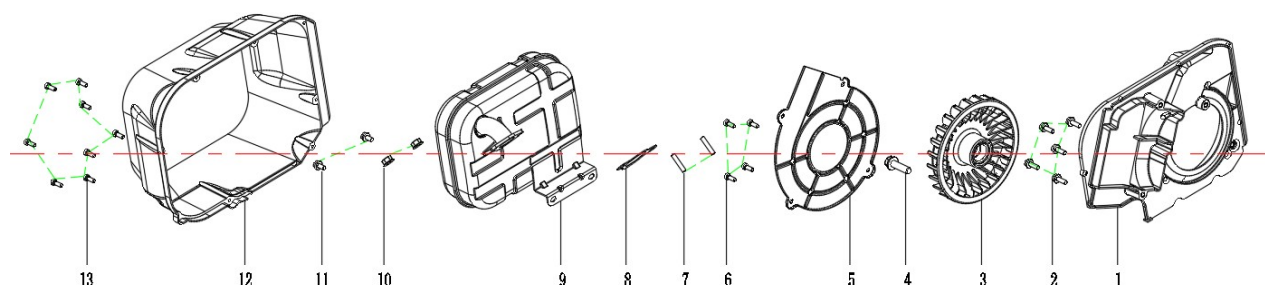


FIG. 12 — Vue éclatée: silencieux et ventilateur arrière

Rep.	Code	Désignation	Qté
1	34021-00284-00	Déflexeur d'air du ventilateur arrière	1
2	30101-00662-00	Vis à tête hexagonale à embase	5
3	33155-00163-00	Ventilateur arrière	1
4	30101-00490-00	Vis à tête hexagonale à embase	1
5	33171-00046-00	Couvercle du ventilateur arrière	1
6	30117-00057-00	Vis autotaraudeuse à tête bombée cruciforme	4
7	30110-00027-00	Goujon d'échappement	2
8	33048-00571-00	Joint du silencieux	1
9	20202-01135-00	Silencieux	1
10	30128-00024-00	Écrou autofreiné	2
11	30101-00356-00	Vis à tête hexagonale à embase	2
12	34021-00285-00	Déflexeur d'air du silencieux	1
13	30117-00057-00	Vis autotaraudeuse à tête bombée cruciforme	8

E-06 — Démarreur électrique et allumage

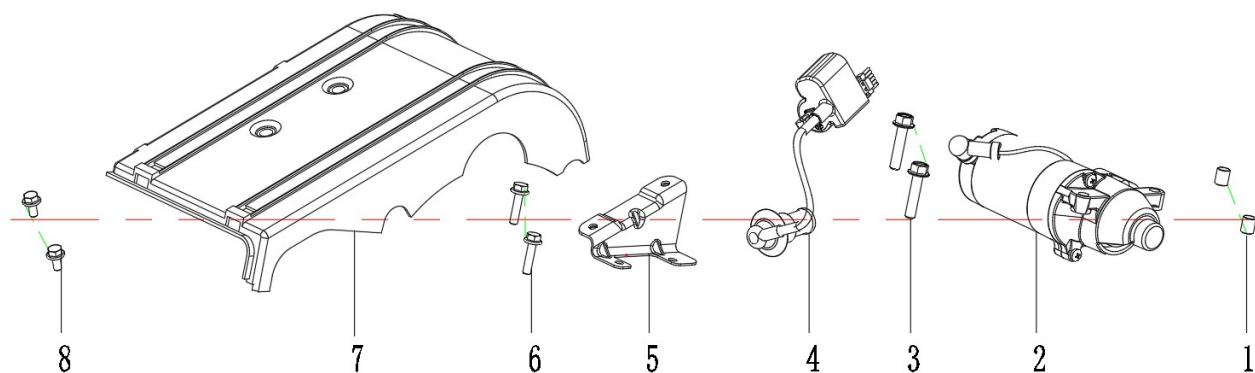


FIG. 13 — Vue éclatée: démarreur électrique et allumage

Rep.	Code	Désignation	Qté
1	34006-00006-00	Goupille de centrage	2
2	20149-00169-03	Démarreur électrique	1
3	30101-00539-00	Vis à tête hexagonale à embase	2
4	20028-00168-00	Module d'allumage numérique	1
5	20249-00581-00	Plaque d'appui	1
6	30101-00042-00	Vis à tête hexagonale à embase	2
7	34021-00282-00	Déflexeur d'air supérieur du carter	1
8	30101-00662-00	Vis à tête hexagonale à embase	2

E-07 — Carburateur

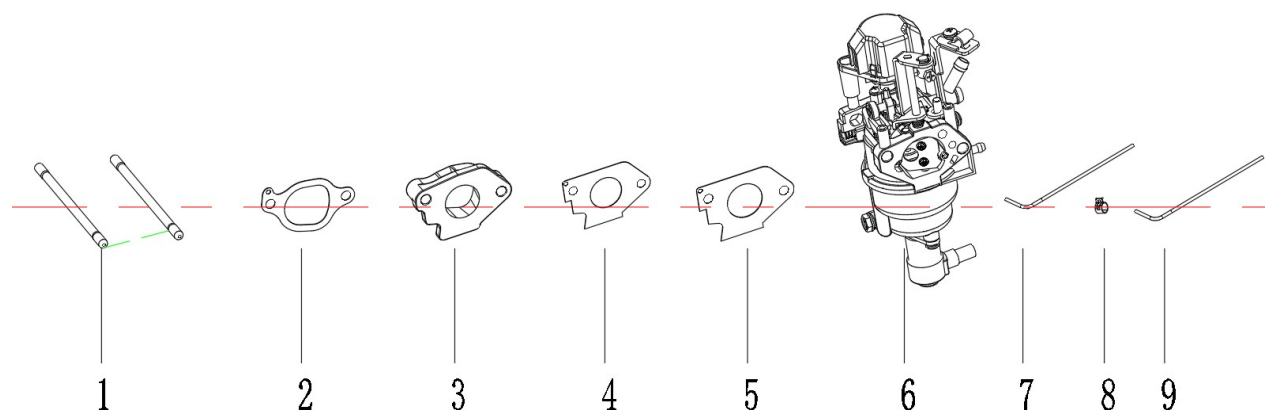
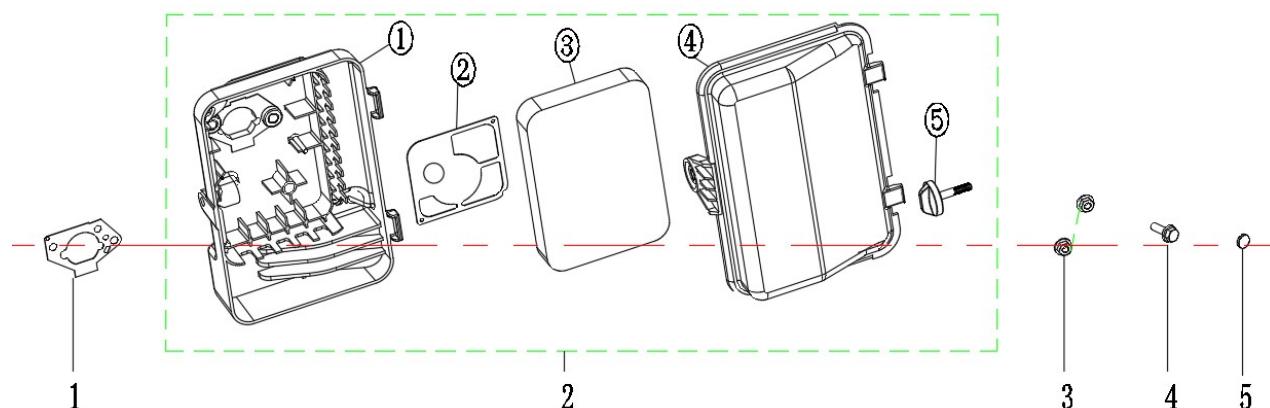
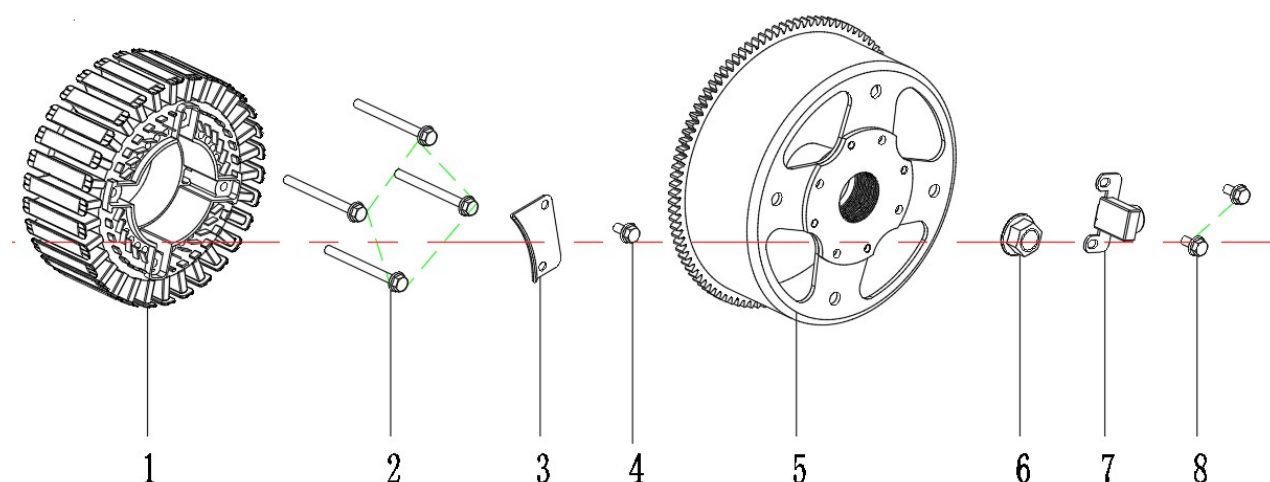


FIG. 14 — Vue éclatée: carburateur

Rep.	Code	Désignation	Qté
1	30110-00017-00	Goujon d'admission	2
2	33048-00512-00	Joint d'admission	1
3	34012-00053-00	Pièce de liaison du carburateur	1
4	33048-00513-00	Joint du carburateur 1	1
5	33048-00766-00	Joint du carburateur 2	1
6	20024-00477-03	Carburateur complet	1
7	34023-00386-00	Durite de carburant	1
8	34024-00002-00	Collier	1
9	33015-00100-00	Gaine de protection	1

E-08 — Filtre à air

FIG. 15 — Vue éclatée: filtre à air

Rep.	Code	Désignation	Qté
1	33048-00514-00	Joint du filtre à air	1
2	20025-00252-00	Filtre à air complet	1
①	—	Base du filtre à air (compris dans le rep. 2)	1
②	—	Déflexeur anti-retour de flamme (compris dans le rep. 2)	1
③	70002-05136-00	Élément filtrant en mousse	1
④	—	Couvercle du filtre à air (compris dans le rep. 2)	1
⑤	—	Vis de fixation du filtre à air (compris dans le rep. 2)	1
3	30125-00002-00	Écrou hexagonal à embase	2
4	30101-00588-00	Vis à tête hexagonale à embase	1
5	33015-00255-00	Manchon caoutchouc 1	1

E-09 — Stator et rotor de l'alternateur

FIG. 16 — Vue éclatée: stator et rotor de l'alternateur

Rep.	Code	Désignation	Qté
1	20005-00322-00	Stator de l'alternateur inverter	1
2	30101-00694-00	Vis à tête hexagonale à embase	4
3	33593-00442-00	Plaque serre-câble	1
4	30101-00070-00	Vis à tête hexagonale à embase	1

Rep.	Code	Désignation	Qté
5	20006-00419-01	Rotor de l'alternateur inverter	1
6	30125-00065-00	Écrou hexagonal à embase	1
7	20028-00108-00	Capteur d'allumage	1
8	30101-00070-00	Vis à tête hexagonale à embase	2

E-10 — Ventilateur avant et lanceur

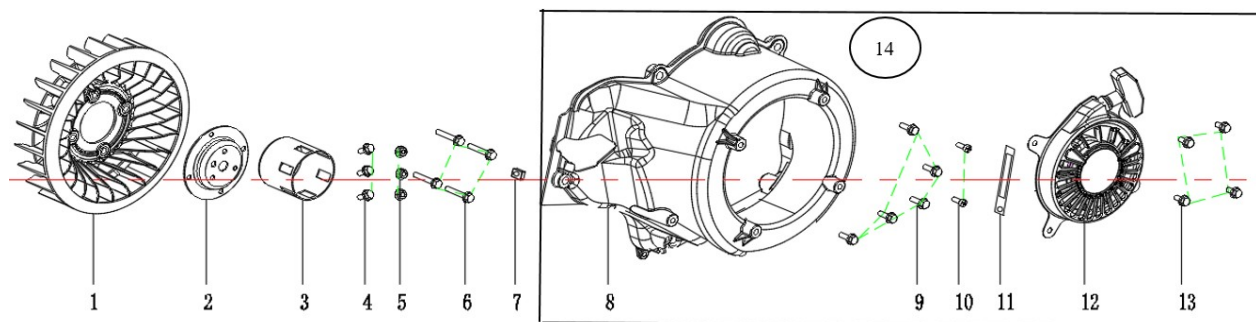
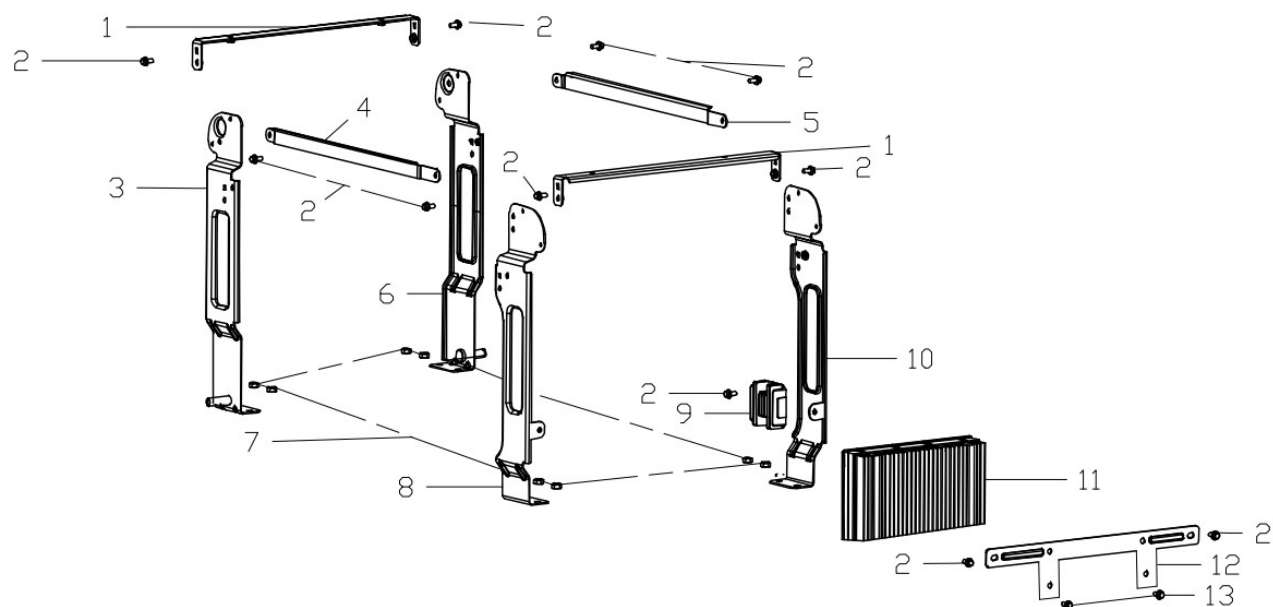


FIG. 17 — Vue éclatée: ventilateur avant et lanceur

Rep.	Code	Désignation	Qté
1	33155-00162-00	Ventilateur avant	1
2	—	Non fourni séparément	
3	34022-00046-00	Coupelle d'entraînement du lanceur	1
4	30101-00070-00	Vis à tête hexagonale à embase	3
5	30125-00002-00	Écrou hexagonal à embase	3
6	30101-00662-00	Vis à tête hexagonale à embase	4
7	33015-00256-00	Manchon caoutchouc 2	1
8	34021-00279-00	Carter du ventilateur et du lanceur	1
9	30101-00408-00	Vis à tête hexagonale à embase	5
10	30117-00057-00	Vis autotaraudeuse à tête bombée cruciforme	2
11	34024-00004-00	Serre-câble métallique	1
12	20034-00121-00	Poulie du lanceur	1
13	30101-00070-00	Vis à tête hexagonale à embase	4
14	20010-00474-00	Lanceur complet	1

B-1 — Châssis et onduleur

FIG. 18 — Vue éclatée: châssis et onduleur

Rep.	Code	Désignation	Qté
1	34040-00785-00	Traverse avant du réservoir	2
2	30101-00398-00	Vis à tête hexagonale à embase M6x12	11
3	33624-00256-01	Montant gauche 2	1
4	34040-00788-00	Traverse droite du réservoir	1
5	34040-00787-00	Traverse gauche du réservoir	1
6	33624-00258-01	Montant droit 2	1
7	30125-00023-00	Écrou hexagonal à embase M8	8
8	33624-00255-00	Montant gauche 1	1
9	31023-00071-00	Régulateur de tension CC	1
10	33624-00257-00	Montant droit 1	1
11	20136-00532-00	Module onduleur	1
12	33004-00896-00	Support de montage de l'onduleur	1
13	30111-00088-00	Vis à tête cylindrique bombée cruciforme M5x14	2

B-2 — Supports du moteur et batterie

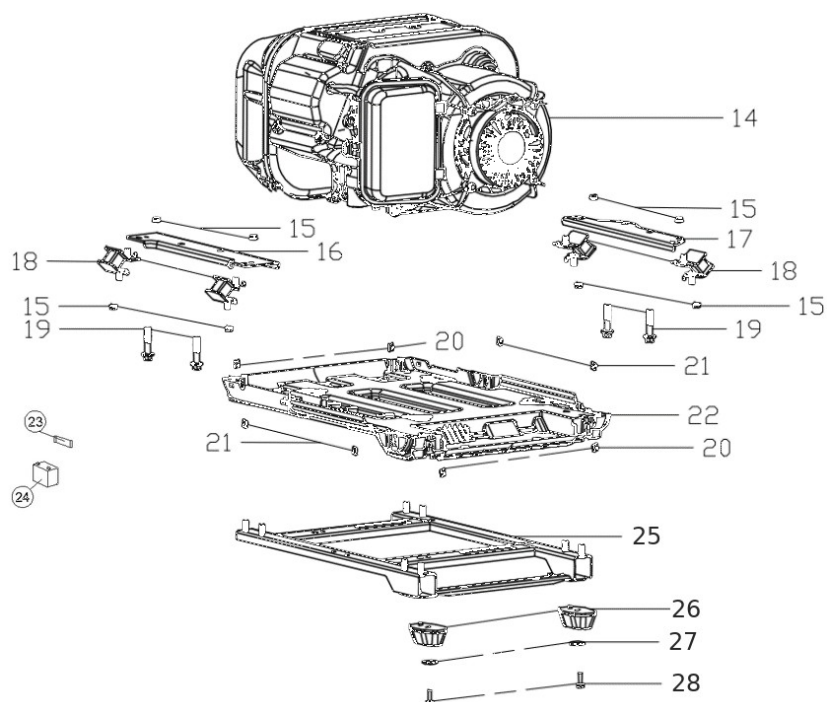


FIG. 19 — Vue éclatée: supports du moteur et batterie

Rep.	Code	Désignation	Qté
14	20260-06498-01	Moteur complet	1
15	30125-00023-00	Écrou hexagonal à embase	8
16	33089-00409-01	Plaque de montage gauche du moteur	1
17	33089-00410-01	Plaque de montage droite du moteur	1
18	34030-00257-00	Silentbloc	2
19	30101-00574-00	Vis à tête hexagonale à embase M10x25	4
20	34024-00105-00	Écrou à clip M5	4
21	34024-00085-00	Écrou à clip M6	4
22	—	Non fourni séparément	
23	33015-00281-00	Sangle de maintien de la batterie	1
24	31002-00019-00	Batterie	1
25	20014-00513-01	Châssis support du moteur	1
26	34030-00229-00	Tampon amortisseur en caoutchouc	2
27	30136-00112-00	Rondelle plate	2
28	30101-00407-00	Vis à tête hexagonale à embase M6x25	2

C — Capot supérieur et poignée télescopique

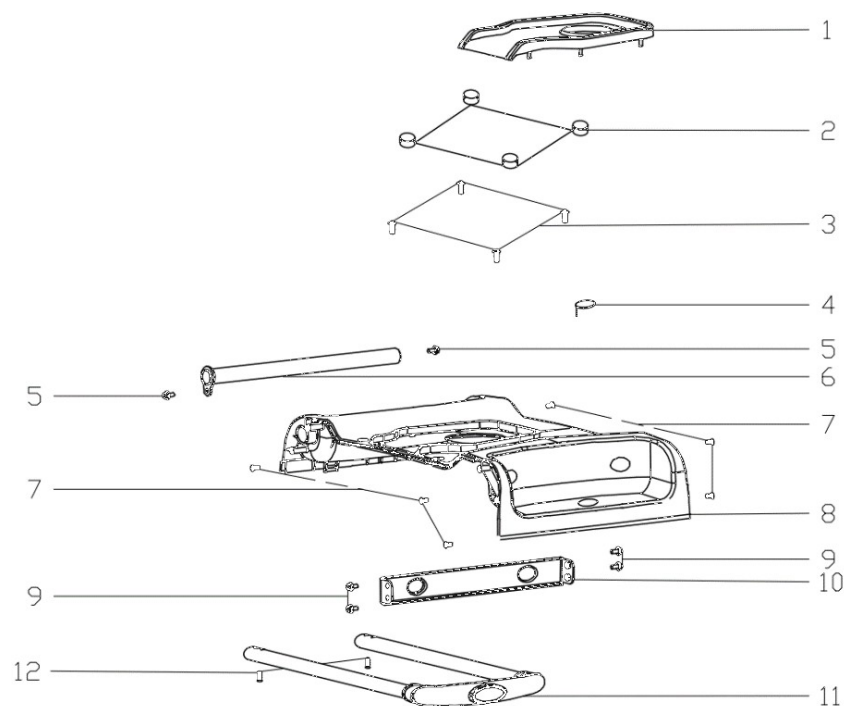


FIG. 20 — Vue éclatée: capot supérieur et poignée télescopique

Rep.	Code	Désignation	Qté
1	33015-00183-00	Manchon caoutchouc de la goulotte de remplissage	1
2	33126-00022-00	Bouchon	4
3	30111-00088-00	Vis à tête cylindrique bombée cruciforme	4
4	33015-00219-00	Manchon caoutchouc du logement des télécommandes	1
5	30101-00398-00	Vis à tête hexagonale à embase M6x12	2
6	33706-00188-00	Tube transversal de la poignée	1
7	30117-00011-00	Vis autotaraudeuse à tête bombée cruciforme	6
8	33013-00939-00	Capot supérieur complet	1
9	30101-00398-00	Vis à tête hexagonale à embase M6x12	4
10	34040-00789-00	Traverse de montage de la poignée télescopique	1
11	20184-00042-02	Poignée télescopique complète	1
12	30117-00011-00	Vis autotaraudeuse à tête bombée cruciforme	2

D — Réservoir de carburant

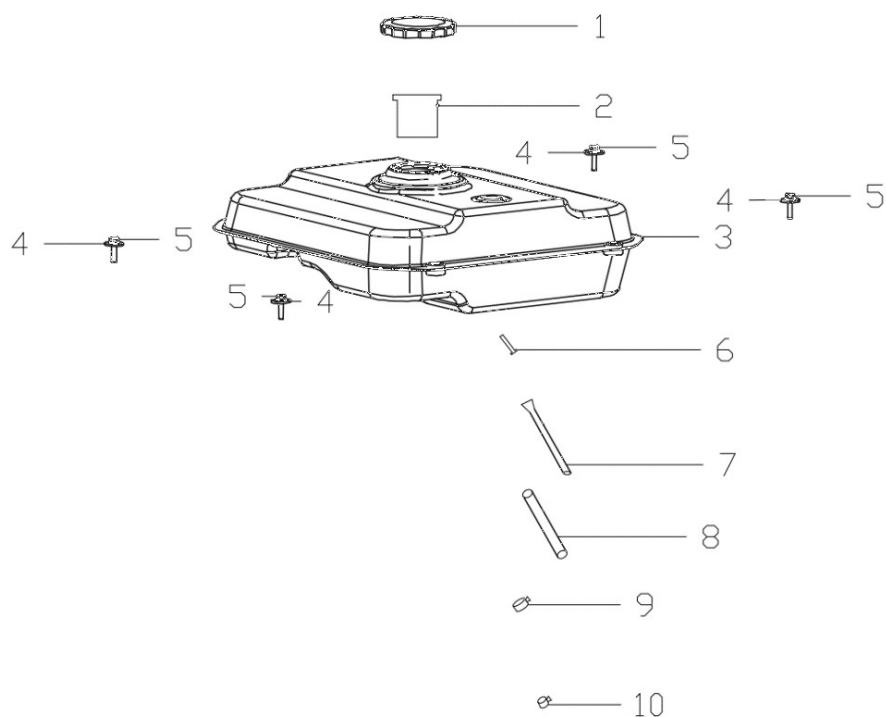
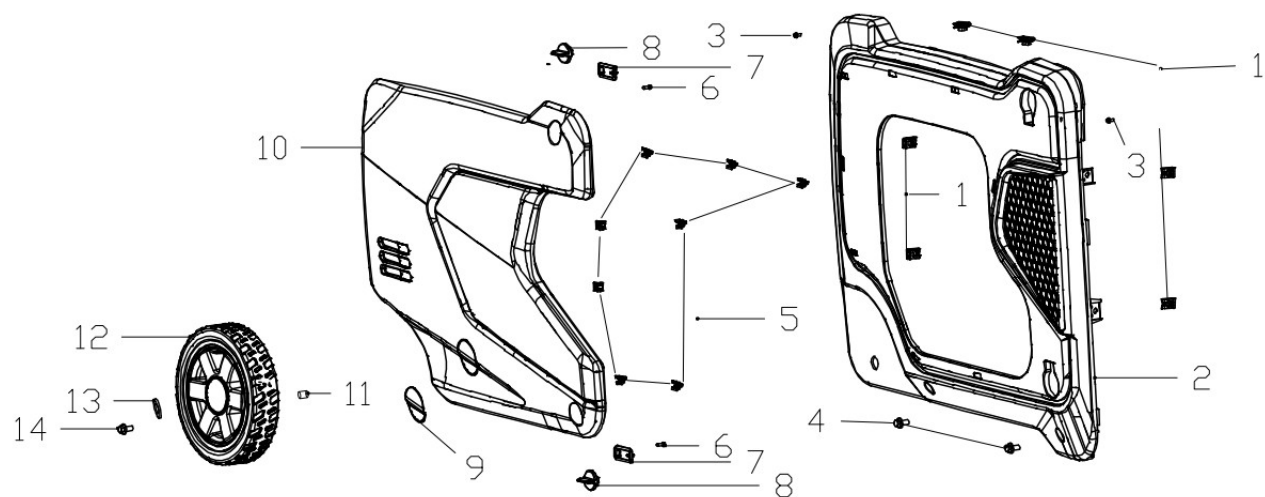
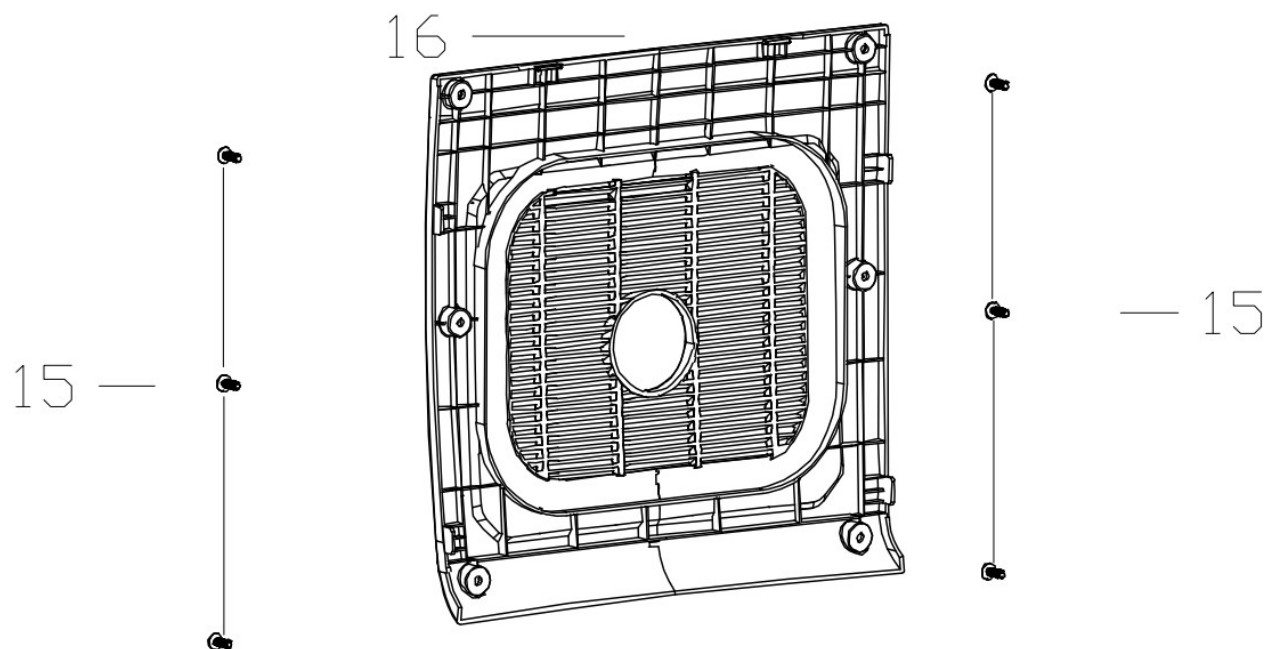


FIG. 21 — Vue éclatée: réservoir de carburant

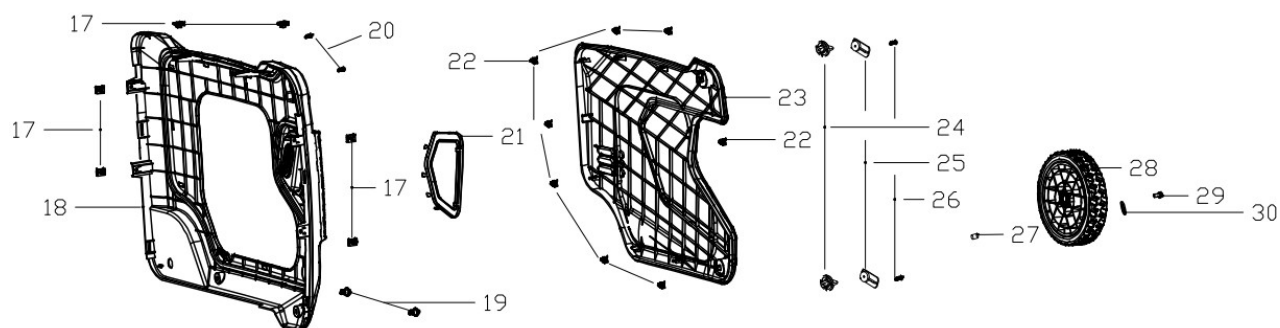
Rep.	Code	Désignation	Qté
1	20131-00014-00	Bouchon du réservoir de carburant	1
2	34037-00020-00	Filtre de goulotte de remplissage	1
3	20130-00688-00	Réservoir de carburant	1
4	30136-00074-00	Rondelle	4
5	30101-00407-00	Vis à tête hexagonale à embase	4
6	34037-00003-00	Filtre à carburant complet	1
7	34023-00379-00	Durite de carburant	1
8	33015-00100-00	Gaine de protection	1
9	34024-00003-00	Collier B12	1
10	34024-00002-00	Collier B8	1

F-1 — Capot gauche

FIG. 22 — Vue éclatée: capot gauche

Rep.	Code	Désignation	Qté
1	34024-00105-00	Écrou à clip M5	6
2	33013-00944-00	Capot gauche complet	1
3	30117-00057-00	Vis autotaraudeuse à tête bombée cruciforme	2
4	30101-00398-00	Vis à tête hexagonale à embase	2
5	70009-00317-00	Agrafe à ressort	9
6	30117-00010-00	Vis autotaraudeuse à tête bombée cruciforme	2
7	33593-00445-00	Butée	2
8	31026-00357-00	Bouton de verrouillage	2
9	33013-00665-00	Obturateur	1
10	33013-00943-02	Trappe latérale gauche complète	1
11	34032-00298-00	Bague	1
12	20134-00330-00	Roue	1
13	30136-00074-00	Rondelle	1
14	30101-00398-00	Vis à tête hexagonale à embase	1

F-2 — Capot de sortie d'air

FIG. 23 — Vue éclatée: capot de sortie d'air

Rep.	Code	Désignation	Qté
15	30111-00088-00	Vis à tête cylindrique bombée cruciforme	6
16	33013-00941-00	Capot de sortie d'air complet	1

F-3 — Capot droit

FIG. 24 — Vue éclatée: capot droit

Rep.	Code	Désignation	Qté
17	34024-00105-00	Écrou à clip	6
18	33013-00945-00	Capot droit complet	1
19	30101-00398-00	Vis à tête hexagonale à embase M6x12	2
20	30117-00057-00	Vis autotaraudeuse à tête bombée cruciforme ST4,8x20	2
21	33708-00055-00	Cache de la poignée du lanceur	1
22	70009-00317-00	Agrafe à ressort	8
23	33013-00942-02	Trappe latérale droite complète	1
24	31026-00357-00	Bouton de verrouillage	2
25	33593-00445-00	Butée	2
26	30117-00010-00	Vis autotaraudeuse à tête bombée cruciforme	2

Rep.	Code	Désignation	Qté
27	34032-00298-00	Bague	1
28	20134-00330-00	Roue	1
29	30101-00398-00	Vis à tête hexagonale à embase	1
30	30136-00074-00	Rondelle	1

F-4 — Tableau de commande

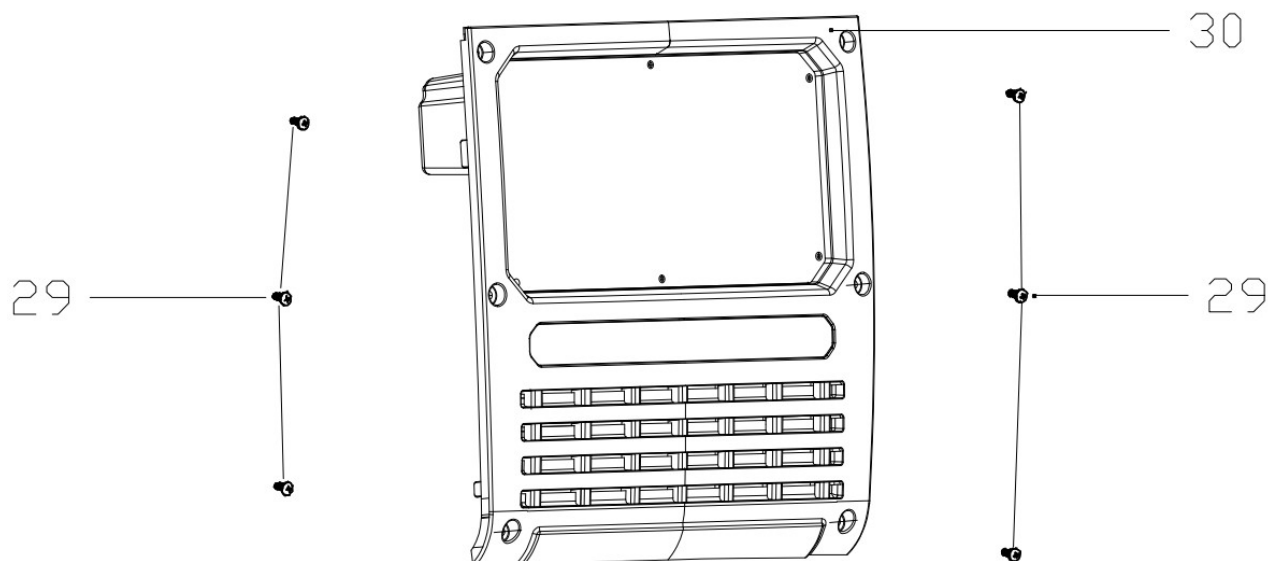


FIG. 25 — Vue éclatée: tableau de commande

Rep.	Code	Désignation	Qté
29	30111-00088-00	Vis à tête cylindrique bombée cruciforme	6
30	20114-06883-01	Tableau de commande complet	1



**DECLARACIÓN «CE» DE CONFORMIDAD
E.C. DECLARATION OF CONFORMITY
CE. DÉCLARATION DE CONFORMITÉ
DECLARAÇÃO DE CONFORMIDADE «CE»**

LA EMPRESA, THE COMPANY, LA SOCIÉTÉ, O COMPANHIA:
AYERBE INDUSTRIAL DE MOTORES, S.A.
C/ Oilamendi, 8-10 — 01015 Vitoria-Gasteiz — España

Declara bajo su exclusiva responsabilidad que el producto que a continuación se detalla es conforme con las disposiciones de las directivas y de las normas armonizadas que se relacionan:

Declares under its sole responsibility that the product described below complies with the provisions of the following directives and harmonised standards:

Déclare sous sa seule responsabilité que le produit décrit ci-après est conforme aux dispositions des directives et des normes harmonisées suivantes :

Declara sob sua exclusiva responsabilidade que o produto a seguir descrito está em conformidade com as disposições das diretivas e das normas harmonizadas seguintes:

**GRUPO ELECTRÓGENO INVERTER
AY-6000 INVERT E — cód. 5430425**

Número de serie / Serial number / Numéro de série / Número de série: _____

DIRECTIVAS / DIRECTIVES / DIRETIVAS:

2006/42/CE — Máquinas · 2014/30/UE — Compatibilidad Electromagnética · 2000/14/CE — Emisiones sonoras de máquinas de uso al aire libre · 2011/65/UE — RoHS

Normas armonizadas / Normes harmonisées / Normas harmonizadas:

UNE-EN ISO 8528-13 · UNE-EN ISO 12100 · UNE-EN 55012 · UNE-EN IEC 61000-6-1 · UNE-EN IEC 61000-6-3 · UNE-EN ISO 3744 · UNE-EN IEC 63000

Vitoria-Gasteiz, a 17 de septiembre de 2026



Adrián Martínez de Albornoz
Gerente / Manager / Gérant / Gerente